



Barcelonnette, le 27 NOV. 2020

Affaire suivie par Samuel ROULLÉ
Directeur Général des Services
☎ 04.92.80.79.00
✉ dgs@ville-barcelonnette.fr

Objet : Fermeture des remontées mécaniques

Monsieur le président de la République
Monsieur Emmanuel MACRON
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le président de la République,

Votre décision de ne pas ouvrir les remontées mécaniques mais seulement les stations de montagne provoque une incompréhension manifeste des mesures que vous prenez pour nos territoires.

Je souhaite vous apporter des éléments concrets et objectifs afin que vous puissiez comprendre que votre décision de fermeture est une erreur fondamentale.

Au niveau social, l'absence d'embauche de milliers de saisonniers travaillant aux remontées mécaniques et dans les commerces de montagne entraînera inexorablement une précarité financière et un désespoir social.

Au niveau économique, la faillite de centaines d'entreprises qui ne profitent pas des retombées d'une économie de montagne, l'hiver (estimées à 1 euro investi dans les remontées mécaniques pour 6 euros de retombées économiques pour les entreprises et estimées à 1 emploi dans les remontées mécaniques pour 5 emplois pour le territoire).

Au niveau fiscal, la perte de la fiscalité liée à cette économie pour les collectivités : les recettes des remontées mécaniques, la taxe de séjour, la taxe sur les remontées mécaniques, la cotisation foncière des entreprises, etc.

Au niveau territorial, l'abandon entier de villages de montagne par la remise en cause des politiques publiques d'aménagement territorial menées dans le cadre de la transition économique et écologique de la montagne.

Adresse administrative :
Place Valle de Bravo 04400 Barcelonnette

Au niveau européen, la Suisse, l'Espagne et l'Autriche, nos principaux concurrents, sont ouverts ou vont ouvrir leurs domaines skiables à Noël.

Au niveau touristique, l'annulation des réservations de Noël anéantit les politiques de promotion touristique des territoires de montagne.

Au niveau politique, le naufrage du travail et l'inutilité du dialogue qui a eu lieu pendant de longues semaines entre les syndicats et associations du monde de la montagne et l'État pour établir un protocole sanitaire qui en était à sa dixième version !

Au niveau juridique, les remontées mécaniques sont un service public de transport desservant et aménageant un espace naturel et sauvage. Ils organisent également un service public de secours aux personnes.

Au niveau de la sécurité des personnes, en fermant le service public des remontées mécaniques, les domaines skiables ne seront plus ou mal sécurisés (absence des pisteurs-secouristes et de l'aménagement de sécurité) et les vacanciers qui parcourront le domaine skiable, qui reste un espace naturel ouvert, seront exposés à des dangers plus importants que dans un domaine skiable sécurisé.

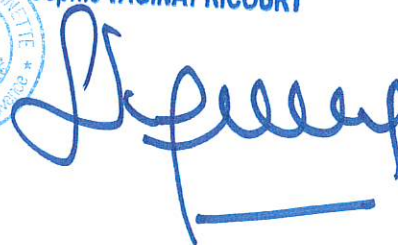
Au niveau éducatif, les étudiants, collégiens et lycéens sportifs sont privés d'un équipement d'entraînement et les classes de neige sont annulées.

Au niveau sanitaire, à Noël, il est probable que le taux d'incidence du virus poursuivra sa courbe en forte diminution.

Ainsi, comme nous ne sommes pas entendus et que je ne me résous pas à cette décision, et afin que chacun assume ses responsabilités, je vous propose de compter les victimes le 1^{er} janvier prochain... les victimes de la COVID et les autres...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de mon profond respect.

Le Maire,
Sophie VAGINAY RICOURT



Copie :

- Madame et monsieur les députés des Alpes-de-Haute-Provence
- Monsieur le sénateur des Alpes-de-Haute-Provence
- Monsieur le président du Conseil régional des Alpes-de-Haute-Provence
- Madame la préfète de département
- Monsieur le sous-préfet de Barcelonnette
- A.M.F.
- ANEM
- ANET
- ANMSM
- Presse



Communes :
 Barcelonnette
 Enchastrayes
 Uvernet-Fours
 La Condamine-
 Châtelard
 Val d'Oronaye
 Saint-Paul sur Ubaye
 Montclar
 Allos
 Seyne-les-Alpes
 Selonnet

Communauté
 de communes :
 Communauté de
 communes Vallée de
 l'Ubaye Serre-Ponçon

Communauté
 d'agglomération :
 Provence-Alpes
 Agglomération

Offices de tourisme
 intercommunaux :
 Ubaye Tourisme
 Provence-Alpes
 Tourisme Digne les
 Bains

MOTION

Suite à l'annonce par le président de la République le mardi 24 novembre 2020, considérant que les stations de ski ne « rouvriraient probablement pas avant janvier » 2021 afin d'ouvrir dans « de bonnes conditions »,

Nous, Présidents de communautés de communes et Maires de communes de **stations de montagne**, demandons au président de la République et à son Gouvernement de prendre en compte les spécificités des **stations de montagne du massif Alpes du sud** afin de permettre une ouverture à compter des vacances de Noël.

Stations de dimension régionale et à taille humaine, nous ne sommes pas des stations industrielles.

Décider unilatéralement, et sans concertation avec les acteurs économiques et partenaires institutionnels locaux, d'amputer la période touristique de Noël dont l'activité rayonne au niveau d'un bassin régional, revient à rayer d'un trait de plume de nos territoires de montagne le principal pan de notre économie hivernale sans prendre en compte nos spécificités locales.

Nous ressentons un sentiment d'injustice pour nos stations qui ne sont pas concernées par les difficultés des stations industrielles. Concernant la circulation du virus, nos stations présentent une **faible densité de population**, en haute saison, avec un **faible brassage** compte tenu d'une clientèle régionale.

Nos taux d'incidence sont également **inférieurs à la moyenne nationale** permettant ainsi de s'assurer du contrôle de la circulation du virus.

La décision qui consisterait à ne pas ouvrir pour ne pas mobiliser les capacités hospitalières, aura un effet inverse à l'effet souhaité ; en laissant un libre accès non réglementé à des non-initiés sans encadrement, cela revient à démultiplier le risque d'accidentologie en haute montagne alors que l'accès organisé par les stations enregistre un faible taux de traumatologie hospitalière au regard des statistiques.

Nous nous sommes préparés à assurer cette ouverture dans le respect des mesures de distanciation sociale, le soutien à nos restaurateurs, l'absence de rassemblements festifs et avec un protocole sanitaire strict et organisé au niveau régional.

C'est pourquoi, Nous, Présidents de communautés de communes et Maires de communes de **stations de montagne du massif Alpes du sud**, demandons l'ouverture de nos stations de montagne dès la période des vacances scolaires de Noël.

